

Maladies vectorielles

Le GDS 72 encourage à vacciner

À la Foire des 4 Jours, le GDS 72 a répondu aux questions des éleveurs concernant les maladies vectorielles. La vaccination est « le seul moyen de protéger efficacement le troupeau », malgré les soucis de disponibilité et les possibles effets secondaires.

La Foire des 4 Jours du Mans s'est tenue sous haute surveillance sanitaire vis-à-vis de la MHE et de la FCO, sans les ovins, et avec une centaine de bovins écartés suite à la détection de cas positifs dans les élevages. Pendant l'événement, le GDS 72 a fait son possible pour répondre aux questions des éleveurs, en particulier concernant la vaccination, sur son stand de l'espace agricole et à travers deux points d'information donnés sous les rings.

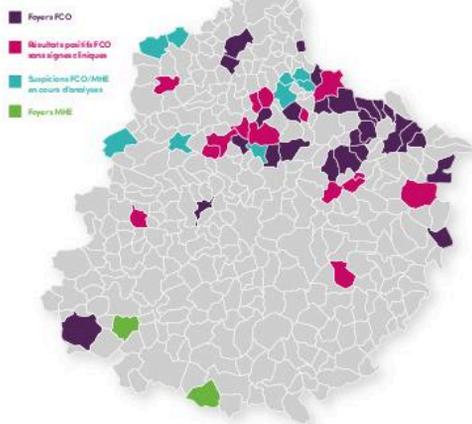
Deux cas sarthois de MHE

Cette semaine a été marquée par l'entrée de la MHE par le sud Sarthe, avec deux premiers foyers déclarés près de la Flèche. Les zones régulées MHE et FCO-3, l'une remontant du Sud-ouest, la deuxième se propageant depuis le Nord-est de la France, se chevauchent désormais, englobant toutes les deux notre département. En FCO-3, le compteur s'est arrêté à une quinzaine de foyers positifs en Sarthe - dont les signes cliniques ont été constatés par le vétérinaire -, dont une dizaine en ovins. « Il est important, en

Réunion le 24 septembre

Le GDS72 organise une réunion sanitaire, pour répondre aux questions des éleveurs et faire un point de situation FCO-MHE, mardi prochain 24 septembre à 10h au siège du Crédit Agricole au Mans.

Les foyers FCO et MHE en Sarthe



cas de doute, de contacter son vétérinaire pour qu'il déclare ces foyers, y compris pour une potentielle future prise en charge par l'Etat », déclare Raphaël Ralu. Si ces foyers se cantonnent au Nord-est sarthois, les cas positifs retrouvés suite aux dépistages organisés dans le cadre des concours sont plus disséminés sur le territoire. Pour le moment, aucun cas positif de FCO-8 n'est connu en Sarthe et les caprins ne semblent pas touchés ni par la FCO ni par la MHE.

2 virus, mêmes symptômes

Le GDS 72 rappelle que les virus de la MHE et de la FCO sont transmis si et seulement si le culicoidé (porteur du virus) est présent. Une fois l'animal infecté, il n'est pas possible de distinguer les symptômes des 2 maladies, qui sont : « fièvre, œdèmes, larmoiments, ulcères, aphtes, animaux affaiblis, à la langue pendante et qui ne s'alimentent plus », d'où l'importance de faire dépister le troupeau par le vétérinaire. Le culicoidé a une durée de vie de 15 à 21 jours et, même s'il est davantage actif en conditions chaudes et humides, le moucheron survit à des températures en-dessous de zéro, voire plusieurs semaines à moins de 4 degrés. « Il progresse par le vol et sous l'effet du vent, ce qui explique qu'il se déplace parfois très rapidement ; d'où le périmètre de 150 km défini pour la zone régulée. » Pour s'en débarrasser, la désin-

section est recommandée pour tous les animaux, à noter que les produits existants ont reçu une AMM pour d'autres insectes que le culicoidé et donc que leur efficacité n'est que partielle. « On peut avoir 50 à 60% d'efficacité sur une durée maximale d'une dizaine de jours », estime le directeur du GDS : une solution faite de mieux, notamment lors de déplacements, mais pas vraiment satisfaisante.

La maître mot : la vaccination

Voici le message passé par le GDS 72 lors de la Foire des 4 Jours : vacciner est le seul moyen de vraiment protéger le troupeau. Indispensable en ovins face au lourd préjudice économique de la FCO-3, mais aussi conseillée en bovins, sachant que les premiers effets s'observent moins de 10 jours après la première injection. « Plus tôt on protège, mieux c'est » : des mots « faciles à dire lorsque l'on est assis derrière son bureau », reconnaît Raphaël Ralu, et qui font grincer des dents les éleveurs, confrontés au discours de leur vétérinaire par toujours en ligne avec le GDS.

Tous les vaccins ne sont pas disponibles

Le GDS le confirme, tous les vaccins ne sont pas disponibles : celui notamment avec une seule injection, dédié aux ovins (Bultavo) ne l'est pas, « mais les autres, oui. » Le seul vaccin pris en charge par l'Etat à cette



Depuis le 1^{er} janvier 2018, l'ensemble du territoire national continental ainsi que la Corse sont en zone réglementée vis-à-vis des sérotypes 4 et 8 de la FCO.

Sources : MASA, OMSA, DGAL

Infographie Le Monde

heure est celui prévenant la FCO-3 (sous autorisation temporaire d'utilisation) ; les vaccins FCO-8 (sous AMM) et celui qui vient d'arriver pour la MHE (sous ATU) sont disponibles mais payants. Le GDS précise que si la souche FCO-8 qui circule aujourd'hui est différente de celle observée en 2015 ou antérieurement, le vaccin proposé permet de lutter contre cette souche 2023. Il n'existe pas encore de vaccin unique, donc 3 injections sont nécessaires pour se protéger des 3 maladies.

Concernant la MHE, une zone de prise en charge vaccinale est en cours de définition par les instances sanitaires. « Il est probable que cette zone se situe sur la ligne de progression de la maladie, de façon à protéger l'Est de la France », a indiqué Raphaël Ralu, sans préciser si la zone serait à l'intérieur ou à l'extérieur de la zone régulée, ni la largeur de cette bande, mais tout porte à croire que la Sarthe n'en ferait pas partie...

Scepticisme à l'égard du vaccin

Dans les gradins, face à l'écran mobile, samedi, les éleveurs ne cachaient pas leur scepticisme à l'égard du vaccin : délais de livrai-

son inconnus, coût, effets indésirables... Raphaël Ralu a tenté d'éclaircir ce dernier point, notamment les possibles effets sur la fertilité. « Les vaccins FCO et MHE ne provoquent pas plus de souci de fertilité que les autres vaccins, ces effets sont liés à la réaction immunitaire. » Que faire si le virus est déjà présent dans mon élevage ? « Selon l'Anses, même en urgence, la vaccination réduit les signes cliniques, elle est d'autant plus utile qu'il y a peu d'animaux malades dans le troupeau. » Reste la question du prix, 5 euros la dose, qui, multiplié par le nombre d'animaux peut représenter « une vache donnée au vétérinaire » : un coût à comparer aux possibles pertes engendrées sur l'élevage, qui sont d'ailleurs difficiles à prévoir. Pour réduire le coût de la vaccination et limiter les effets secondaires, il peut être décidé de prioriser des catégories d'animaux, à commencer par le taureau si la saison de monte est à venir, ou au contraire d'éviter les plus fragiles, comme les femelles en gestation. Pour cette stratégie qui doit être définie au cas par cas, le GDS 72 renvoie les éleveurs vers leur vétérinaire.

FANNY COLLARD